

Communiqué de presse

Le rebond de l'activité papetière au premier semestre 2021 s'effectue dans un contexte de tension sur les matières premières et de fort renchérissement des facteurs de production.

La hausse de +7% de la production papetière constatée à la mi-2021 devrait permettre d'effacer le creux de 2020

Sur les 7 premiers mois de l'année (en comparaison de la période correspondante de 2020), grâce au dynamisme de la demande de plusieurs secteurs avals, la production papetière française s'est accrue de près de 7 %. Cette hausse, qui s'accompagne de carnets de commandes dans l'ensemble bien garnis, s'explique par plusieurs causes : la bonne consommation des ménages, notamment au travers des achats en ligne, conduit à une demande accrue de papiers et cartons d'emballage ; le retour progressif des salariés dans leurs entreprises, dans les emplois tertiaires, s'accompagne d'une augmentation de la consommation de papiers bureautiques ; le redémarrage de campagnes publicitaires se matérialise par une demande de papiers destinés à la réalisation d'imprimés ; la hausse des prix des papiers et cartons conduit certains clients, lorsque les volumes mis sur le marché le permettent, à constituer des stocks destinés à se prémunir des augmentations futures...

Ce rebond de l'activité depuis le début de l'année fait toutefois suite à une année 2020 qui avait été caractérisée par un recul de la production papetière de 6,1 %. La hausse de la production sur les 7 premiers mois de 2021 doit donc être relativisée, et être principalement interprétée comme un rattrapage consécutif au creux de 2020. Sur 7 mois, comparée à 2019, la production papetière est d'ailleurs en repli de près de 2 %.

Le retour à des niveaux de production d'avant « crise covid » s'accompagne d'une forte tension sur les matières premières et les ressources humaines

La séquence que nous traversons depuis mars 2020, caractérisée par une récession suivie d'une reprise économique forte, conduit à des ajustements des systèmes productifs, ce qui se traduit, pour l'industrie papetière française, par des tensions sur ses approvisionnements en matières premières. Ainsi, l'offre de « vieux papiers » demeure affectée par le repli de l'activité survenu durant la crise (les volumes de déchets aujourd'hui disponibles sont directement dépendants des volumes générés par la consommation passée) et la disponibilité de la pâte de cellulose est entravée par la désorganisation du transport maritime international.



A ces tensions sur les matières premières fibreuses s'ajoutent des contraintes de livraison sur les produits chimiques et différents types de consommables (palettes...). Par ailleurs, la disponibilité des ressources humaines, déjà problématique au cours de ces dernières années, notamment pour certains postes (techniciens de maintenance...), s'est trouvée encore amoindrie par le climat d'inquiétude suscité par la situation sanitaire.

Ces contraintes, et particulièrement celles relatives aux approvisionnements en matières premières, sont dans certains cas susceptibles d'allonger les délais habituels de livraison des produits papetiers. Pour certaines sortes (papiers de presse...), cette réduction de l'offre peut être amplifiée par des fermetures de capacité en Europe destinées à assurer l'équilibre de long terme de l'offre et de la demande.

Les tensions sur les facteurs de production s'accompagnent de leur renchérissement très sensible

Pour le poste de coût principal que constituent les matières premières fibreuses, les hausses constatées depuis le début de l'année sont d'une ampleur inédite. Sur huit mois, les prix des catégories de vieux papiers « journaux, magazines et prospectus triés pour désencrage » (1.11) et « caisses en carton ondulé » (1.05) ont augmenté respectivement de 84 % et 207 %. Sur la même période, pour les fibres vierges, les cours se sont enchéris de 44 % pour la pâte de résineux et de 47 % pour la pâte de feuillus. Sur les marchés de gros de l'énergie, les prix de l'électricité ont progressé de plus de 200 % en septembre 2021 par rapport à septembre 2020, pour atteindre plus de 108 €/MWh le 15 septembre. Enfin, aux hausses spectaculaires du prix du gaz (+300 % depuis le début de l'année) s'est ajoutée l'augmentation très marquée des quotas de CO₂, notamment à la suite de la présentation de la Commission européenne, mi-juillet, du paquet législatif « fit for 55 », visant à accélérer la décarbonation de l'économie.

Ce contexte de forte hausse des coûts de production pèse lourdement sur les comptes des entreprises, de sorte que la plupart d'entre elles sont amenées à faire évoluer leur politique commerciale dans un sens permettant la restauration de leurs marges.

Contact presse :

M. Paul-Antoine LACOUR – Tél. : 01 53 89 24 08 – Email : paul-antoine.lacour@copacel.fr
COPACEL (Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses) est le syndicat professionnel représentant les entreprises françaises productrices de pâtes, papiers et cartons.